

## **INTERVENTION FINALE**

**Paul MALARTRE**

*Secrétaire général  
de l'Enseignement catholique*

En cette conclusion nous vous proposons de parcourir notre route, qui est celle de l'Église, avec des dates à partir :

- des trois axes des engagements nationaux ;
- des questions qui ont surgi très majoritairement dans cette seconde phase des Assises sur la Personne ;
- des moyens concrets pour tenter d'y répondre.

### **Premier axe : RISQUER DAVANTAGE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

#### **• Qui fait partie de la communauté éducative ?**

Nous savons bien en effet que celle-ci n'est pas un fait mais un idéal à construire. Nous avons remarqué qu'il n'est pas si évident, dans l'Enseignement catholique, de savoir qui fait partie de la communauté éducative. On a pu entendre que normalement, les parents en font partie, mais qu'il faut un peu se méfier : *Croyez-vous donc qu'il faille les inviter le vendredi 3 décembre 2004 ?* Les gestionnaires sont un peu à part, nous dit-on. On a pu entendre aussi que les élèves sont quand même un peu jeunes et que les personnels de l'établissement ne sont quand même pas toujours bien impliqués dans la vie de l'établissement.

Evidemment, j'additionne ce qui n'était pas dit dans un seul endroit, heureusement. Si l'on joint le tout, on pourrait arriver à la conclusion que la communauté éducative est composée du chef d'établissement et des enseignants. On m'a montré récemment deux brochures d'établissement scolaire où il y avait la photo du chef d'établissement avec son équipe d'enseignants, avec pour légende : *la communauté éducative de l'établissement*. Qui fait partie de la communauté éducative ? C'est écrit dans le *Statut de l'Enseignement catholique*, me direz-vous, mais la question est déjà très révélatrice.

#### **• Prendre sa place dans la communauté éducative**

Nous ne visions pas particulièrement tel ou tel partenaire de la communauté éducative quand nous avons dit qu'il fallait se situer et prendre sa place en communauté éducative, non pas en termes de pouvoir mais en termes de mission.

Par les temps qui courent, pour éviter que l'Enseignement catholique français ne dérive vers des formes de privatisation – ce qui en certains endroits est déjà assez engagé – il nous paraît extrêmement important que tout partenaire de la communauté éducative ait bien conscience qu'il participe à la mission d'Église, comme à la mission de service public, confiée par la tutelle au chef d'établissement responsable de la communauté éducative.

- *Cela visait-il les gestionnaires ?* Peut-être. Ce n'est pas le président de l'OGEC qui est le patron de l'Établissement.
- *Cela visait-il les parents ?* Peut-être. Ce ne sont pas aux parents à nous dire quel doit être le projet éducatif qui s'inscrit dans toute une culture et une histoire d'un établissement.
- *Est-ce que ce sont des enseignants ?* Peut-être.
- *Est-ce le chef d'établissement ?* Cela peut arriver qu'il oublie qu'il n'est pas tout seul pour faire une communauté éducative.

Cela pour nous dire qu'aucun d'entre nous n'est propriétaire de l'établissement catholique d'enseignement. Aucun d'entre nous n'est propriétaire de l'Enseignement catholique, quelle que soit sa fonction. Mais au niveau où nous sommes, nous participons tous à une mission d'Église et à une participation à un service public d'éducation.

## **Deuxième axe : ACCUEIL DES DIFFERENCES, DES "PAS COMME LES AUTRES"**

Nous avons proposé deux orientations :

### **• Rattraper notre retard dans ce domaine**

Certains ont dit : *Vous parlez de retard, n'est-ce pas un peu pessimiste ?* Non, il faut dire que sur l'accueil des "pas comme les autres" nous ne sommes pas très en avance. Sur le nombre de Segpa, il y en a soixante en France pour l'Enseignement catholique, pour deux millions cinquante mille élèves. Pour le nombre de Clis et de structures spécialisées, nous ne sommes pas très en avance non plus, etc.

Je ne dis pas cela pour nous culpabiliser, mais pour dire : essayons peu à peu d'accorder quand même, là aussi, la pratique avec le discours qui dit que, dans un projet éducatif chrétien fondé sur un sens de la personne éclairé par l'Évangile, avec une attention privilégiée pour les plus en difficultés ou les plus pauvres dans tous les sens du mot, nous devrions avoir quand même des structures scolaires qui correspondent en nombre à cet objectif.

### **• L'argent**

Nous ne sommes pas encore dans les conditions de l'ouverture à tous. Une enquête sérieuse du journal *L'Expansion* de septembre 2004 a révélé que dans nos lycées d'enseignement général, la contribution financière demandée aux familles va de un à quatorze. Nous avons des lycées quatorze fois plus cher que d'autres. Je sais bien que l'on peut imaginer que des établissements aux charges très différentes pour des questions de locaux, de parc, de structure pédagogique, etc., ont forcément des budgets relativement différents. Mais de un à quatorze, cela fait beaucoup.

Nous savons que les internats ont souvent des difficultés financières. Or, l'internat est de plus en plus demandé. Les nôtres sont saturés. N'y a-t-il pas moyen d'envisager sur le secteur géographique des péréquations financières qui fassent en sorte que l'on parle de l'internat d'un ensemble d'établissements catholiques d'enseignement ? Certains y travaillent déjà.

## **Troisième axe : RISQUER L'INATTENDU DE LA PERSONNE**

Deux éléments ont vraiment émergé.

### **• L'attention à la personne**

Sur ce point, nous sommes sans doute, il faut le dire, le plus en décalage entre le discours et la réalité. Je sais que dans cette salle tel ou tel d'entre vous est particulièrement sensible au traitement de telle ou telle personne en responsabilité que l'on remercie. Nous avons vécu

récemment un drame avec un chef d'établissement qui marque profondément une région. Nous n'en sommes pas toujours à ces extrémités heureusement, mais quand même. Aujourd'hui, et c'est d'ailleurs la période, nous remontent au secrétariat général beaucoup de conflits au sein des établissements, de décisions concernant en particulier des chefs d'établissement, de décisions concernant des restructurations des établissements dans le monde de la formation.

On m'écrit presque tous les jours qu'il était bien la peine de faire des Assises sur la personne. C'est bien parce que nous savions que nous étions en décalage que nous avons fait des Assises sur la situation de la qualité des relations entre les personnes dans l'Enseignement catholique. Ce n'est pas parce que l'on n'est pas parfait qu'il ne faut pas en parler, au contraire ! C'est parce que l'on a, je crois, mis le doigt sur certaines de nos imperfections qu'il faut inviter huit mille cinq cents communautés éducatives à y réfléchir.

#### • **L'Évaluation**

Ce deuxième élément est ressorti très majoritairement dans les six mille engagements. La question de l'évaluation peut se traduire par : *Pour nous, dans notre école, collège ou lycée, qu'est-ce qu'un enfant ou un adolescent qui réussit ? Qu'est-ce qu'un adulte qui réussit, quelle que soit sa fonction dans l'établissement ? En quoi l'évaluation laisse toujours ouvert un espace de confiance ?*

#### **QUELQUES DATES**

- A partir de ces observations, nous avons déjà agi. Il y eut début janvier, ce dont André Blandin parlait hier matin, une Biennale sur les ressources humaines, ce qui est évidemment lié. Quand on sort d'Assises sur les relations entre les personnes, on peut parler de ressources humaines. Cette Biennale d'une grande qualité a posé les jalons d'un travail qui va maintenant s'amplifier pour aboutir en **mars 2006, au Comité National**, par le vote d'un **texte sur les ressources humaines dans l'Enseignement catholique** qui viendra compléter ce qui a déjà été écrit dans le cadre de la *Charte pour la Formation*.

- Il y eut, aussi, **début mars, un colloque sur le fait religieux et l'enseignement**, pour nous rendre dans l'inattendu de la personne et éduquer la personne dans toutes ses dimensions. À cette occasion a été publié un hors-série de *Enseignement Catholique Actualités : Le fait religieux et l'enseignement*. Ce document donne de la substance pour pas mal d'années sur la question du fait religieux et de l'enseignement.

- Le **24 mai 2005, rencontre avec les pilotes diocésains des Assises**. Nous adresserons gratuitement à tous les établissements le hors-série « L'alphabet de la Personne » qui reprendra la démarche des Assises des 3 et 4 décembre.

- **Fin août**, nous sortirons un **hors-série sur l'évaluation** pour ceux qui souhaitent alimenter la réflexion des journées de prérentrée dans les établissements et pour préparer le travail pour la prochaine journée des communautés éducatives. En effet, à la demande de beaucoup, nous proposons que dorénavant, le **premier vendredi de décembre** soit la **journée des communautés éducatives dans l'Enseignement catholique français**. Nous proposons, pour le **2 décembre 2005**, que les communautés éducatives procèdent à l'évaluation par rapport à leurs engagements qui auront un an à ce moment-là, mais travaillent aussi sur l'évaluation en tant que telle, et les critères de réussite tels qu'ils peuvent apparaître très concrètement dans la manière de remplir un bulletin trimestriel, de vivre un conseil de discipline, d'orienter les élèves, d'assurer la promotion des personnes qui vivent dans l'établissement, élèves et adultes.

- **Les 4 et 5 avril 2006, Etats Généraux de l'Evaluation**. Le terme est fort pour dire qu'il faut vraiment que l'Enseignement catholique français se mobilise. Il ne s'agit pas bien sûr de faire penser que l'on n'avait jamais réfléchi à l'évaluation. Ici, je vexerais profondément, en particulier les membres de la Commission Nationale de Pédagogie. À partir de tout ce qui a

été travaillé depuis des années, il faut mettre un coup de projecteur. De même nos Assises n'avaient pas la prétention de partir de zéro. Mais comment actualiser ? Comment sensibiliser ? Comment cette question qui n'est pas nouvelle prend-elle une résonance particulière maintenant ?

• Au **Comité National d'octobre 2005**, je pense que nous serons en mesure de présenter un texte qui, dans la suite de ce que nous avons ouvert avec les parents en publiant un texte sur la place des parents dans le projet spécifique de l'Enseignement catholique, précisera **la place des gestionnaires** dans la spécificité de l'Enseignement catholique.

• Il serait bien que d'ici **mars 2006**, au Comité National, nous puissions également en tant qu'institution, écrire quelque chose sur ce que l'Enseignement catholique attend des **enseignants**. C'est plus difficile à écrire que pour les parents et les gestionnaires, vous le devinez. Mais nous pensons qu'après tout le travail fait sur les enseignants récemment, en particulier dans le cadre de la clarification de leur situation juridique et de l'amélioration progressive de leurs conditions de retraite, nous étions plutôt en termes de droit et d'équité sociale. Il nous semble que maintenant, il faut passer au stade suivant ; aujourd'hui, quel que soit l'itinéraire personnel de l'enseignant par rapport à la foi, à l'Eglise, *que peut-on attendre de la part d'un enseignant entré, je l'espère, librement dans l'Enseignement Catholique ?* L'Enseignement catholique ne propose pas un projet éducatif neutre, mais affirme un projet éclairé par l'Évangile. *En quoi l'enseignant participe-t-il au caractère propre ?*

Nous voulons vraiment avancer avec vous, que vous soyez :

- Membre de la *Commission Nationale de Pédagogie* par rapport à l'évaluation ;
- Membre de la *Commission Nationale d'Animation Pastorale* par rapport là aussi à l'évaluation, car le critère de réussite me paraît une question éminemment pastorale ;
- Membre de la *Commission Nationale de Catéchèse* : sur la cohérence entre le discours et la pratique, il me semble que celle-ci a des choses à voir là-dedans. En quoi ce que l'on dit en catéchèse et le message évangélique ont-ils quelques résonances avec ce qui se vit dans l'établissement ?
- Membre de la *Commission Nationale de l'Éducation à l'Universel* : évidemment, à partir de tout cela, nous n'oublions pas la dimension nécessaire d'éducation de toute la personne, y compris dans sa dimension à l'universel qui devient aussi de plus en plus, une dimension de proximité : à savoir que l'interculturel est aujourd'hui, non pas seulement dans l'autre continent, mais aussi dans la classe.
- Membre de la *Commission Nationale d'Adaptation et d'Intégration Scolaires* : bien sûr, quand on dit qu'il faut rattraper le retard a propos des enfants "pas comme les autres", vous devinez bien que l'on attend quelque chose de cette commission, non pas seulement en termes d'AIS, car l'accueil et l'accompagnement des "pas comme les autres", ce n'est pas seulement de l'ordre de ce que l'on appelait il y a un certain temps, l'enseignement spécialisé. Il est pour tous, et nous sommes tous concernés par l'accueil et l'accompagnement des "pas comme les autres". Mais il en est parmi nous qui portent cette question depuis un certain nombre d'années. Pour avoir été président de la CNAIS à une certaine époque, j'en ai été témoin. C'est le moment aussi de remettre le projecteur sur ce sujet.

Je ne suis pas tout à fait arrivé jusqu'à la prochaine rencontre de l'**INTERCOMM** en **2007**. J'en suis pour le moment à **mars 2006**. C'est quand même bientôt et nous avons beaucoup de chantiers. Vous l'avez compris, nous comptons sur le travail des commissions pour nourrir ces chantiers et nous permettre d'aboutir à des textes ou à des décisions.

C'est dire que nous savons qu'avec vous, pour reprendre les derniers mots que j'employais le 4 décembre pour les Assises, *nous aurons le courage de l'avenir*.

Merci.